

ENFANCE

Loin d'avoir été choyée, mon enfance est une histoire très chahutée, marquée par l'abandon et la séparation, entre un père fantôme – périodiquement mis sous les verrous – et une mère dramatiquement faible, démunie, impuissante qui, accumulant les misères économique, psycho-affective et sociale ne pouvait matériellement ni légalement assumer la charge de ses enfants. Je suis né le 13 avril 1938 au 8, rue Francèze de Cézélie à Montpellier. L'appartement équipé de deux chambres, d'une salle à manger et d'une cuisine était situé au rez-de-chaussée. Il abritait à l'époque ma grand-mère paternelle, mon père qui n'était là qu'épisodiquement, ma mère, mon demi-frère Marcel et mon frère Albert. L'un et l'autre avaient respectivement six et deux ans de plus que moi. Dans ce logement exigü, nous vivions pauvrement, car ma grand-mère avait perdu sa pension de veuve de guerre à l'issue d'un remariage portant le sceau de la violence qui dura tout au plus quelques jours.

Les souvenirs épars de mes quatre premières années sont des souvenirs particulièrement vivaces, ils s'imposent comme des évidences visuelles, des flashes brutaux, des images photographiques de scènes violentes qui, *ipso facto*, étaient émotionnellement chargées. J'en citerai trois. Le premier instantané est celui de mon père, menottes aux poignets, à qui je rends visite dans les locaux du palais de justice. La deuxième vision est encore celle de mon père qui, armé d'un revolver, tire une balle sur le chien – l'animal avait posé les pattes sur la table –, manque sa cible et brise une bouteille d'huile placée à proximité. Le troisième souvenir flash est celui de ma mère à qui ma grand-mère donne un soufflet – c'était pendant la guerre – au motif tout à fait arbitraire qu'elle n'avait pas fait les courses convenablement. Je revois ma mère éclater en sanglots, elle m'attrape et me serre dans ses bras tandis que je pleure également. Une autre fois

encore – mais il ne s'agit pas ici d'un souvenir : l'événement me fut rapporté – l'appartement prit feu, et l'on m'évacua par la fenêtre.

C'est dans ce climat épouvantable et profondément délétère que ma mère décida de s'enfuir avec moi. Ayant manifesté le désir de rester avec ma grand-mère, Albert ne fut pas du voyage. À l'inverse de moi qui subissais quelque forme de rejet à force de vénérer ma mère et d'être constamment flanqué dans ses jupes, mon frère s'était concilié l'affection de mon aïeule. Il avait clairement sa préférence.

Ma mère et moi partîmes, donc, nous réfugier en Aveyron, dans le village de Poustomi, chez mon grand-père maternel. De refuge il ne fut point question. Nous venions de quitter un contexte familial assez traumatisant pour tomber dans un autre environnement non moins violent. Mon grand-père était un homme alcoolique, brutal, dont la seule vue produisait sur mon jeune esprit une très vive impression. Il me terrorisait. Ma grand-mère, victime de ses coups et atteinte d'un syndrome probablement dépressif, séjournait à Font d'Aurelle, un hôpital psychiatrique plus connu aujourd'hui sous le nom de La Colombière, où elle finirait par décéder. Mon grand-père maternel battait sa femme et ses enfants, je le sais parce que ma mère me l'a raconté, mais je n'ai jamais été témoin de ces violences. À Poustomi, nous dûmes rester trois mois. Comme ma mère avait obtenu un emploi de caissière au tramway de Montpellier, nous regagnâmes ensuite ma ville natale. Là, inquiétés par mon père qui menaçait de venir me chercher pour me ramener chez ma grand-mère paternelle, nous nous cachâmes rue de Candole chez une vieille dame. J'avais interdiction de sortir et de me poster à la fenêtre. Les volets, d'ailleurs, restaient continûment clos et les lumières éteintes afin que nul ne pût détecter ma présence. Combien de temps dura cette claustration ? Je l'ignore. Je sais seulement qu'après cet épisode nous partîmes pour Celleneuve où une famille connue de ma mère, de mon père et de ma grand-mère paternelle nous hébergea. Pour la petite histoire, la mère de cette famille deviendrait plus tard la maîtresse de mon père.

À Celleneuve, j'avais la permission de me promener dehors. Je me rappelle un Allemand très gentil et parfaitement inoffensif qui, occupé à garder des chevaux, me donna un morceau de sucre. Je l'avalai sans me faire prier. De retour à la maison, je me fis sermonner. Les Allemands étaient nos ennemis. Il fallait se méfier d'eux et n'accepter aucune denrée de leur part, car ce pouvait être de la nourriture empoisonnée. Combien de temps restai-je à Celleneuve ? Là encore, je n'en ai pas la moindre idée. Mon père n'avait guère abandonné le projet de me récupérer. Un jour où il devait être soûl, cherchant avec acharnement à savoir où j'étais, il pointa une arme à feu sur ma mère, pressa la détente et la blessa à l'oreille. Cette dernière en fut quitte pour me laisser repartir chez ma grand-mère paternelle.

La rue Francèze de Cézélie était située juste à côté de la station de tramway où travaillait ma mère. De temps en temps, je me sauvais de la maison pour m'y rendre et demander à la voir. Elle venait à ma rencontre. Seulement j'étais si crasseux que je lui faisais honte. Trois voisines répondant aux noms de Mme Charbonnier, Mme Toucha et Mme Drouille qui s'émouvaient de me voir battre le pavé poisseux et malade – je souffrais régulièrement du ventre – me recueillaient de temps à autre chez

elles afin de me laver, de m'alimenter et de me soigner. Cela limitait les dégâts. Ces dames dont je garde un souvenir ému étaient des plus charitables. Un jour où elle me surprit à ronger une croûte de gruyère chez la laitière, Mme Charbonnier m'invita à son domicile le lendemain. Là, après qu'elle m'eut plongé dans une bassine pour me nettoyer, elle me donna à manger du gruyère sans croûte. De Mme Toucha, je reçus un jouet à Noël.

Me revient également en mémoire une mésaventure, indissociable de la maison où je suis né, qui manqua de virer au drame. Albert avait déniché une mitraillette – cachée au-dessus de l'armoire, elle était démontée – qu'il s'était amusé à assembler. Comme il s'employait à la remettre en pièces pour la ranger et qu'il n'y parvenait pas, je vins à sa rescousse. Je m'escrimais sans plus de succès que lui à retirer le chargeur lorsqu'une rafale partit. Les balles passèrent au travers de la commode et du vitrage avant d'aller se loger dans l'embrasure de la fenêtre du voisin d'en face. Ayant découvert que l'on avait touché à son arme, mon père mena l'enquête. Albert et moi arguâmes de notre jeune âge pour nier notre responsabilité, de sorte que Marcel, aussitôt désigné coupable, fut châtié à notre place.